

RCS : ST QUENTIN

Code greffe : 0202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST QUENTIN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 00098

Numéro SIREN : 482 396 454

Nom ou dénomination : A.F.F.A.J.

Ce dépôt a été enregistré le 09/04/2024 sous le numéro de dépôt 1254

Désignation de l'entreprise		SAS AFFAJ		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12		
Adresse de l'entreprise		11 Rue du Gouvernement 02100 Saint Quentin		Durée de l'exercice précédent*		12		
Numéro SIRET*		4 8 2 3 9 6 4 5 4 0 0 0 4 3		Néant		*		
				Exercice N clos le,		30/09/2023		
				Brut		Amortissements, provisions		
				1		2		
						Net		
						3		
Capital souscrit non appelé		(I) AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
		Frais de développement *	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	2 930	AG	2 930		
		Fonds commercial (1)	AH	252 757	AI		252 757	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP	24 469	AQ	24 469		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 600	AS	1 600		
		Autres immobilisations corporelles	AT	456 864	AU	284 056	172 808	
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU	72 460	CV		72 460	
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD	232	BE		232	
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	43 514	BI		43 514	
	TOTAL (II)		BJ	854 829	BK	313 057	541 772	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT	183 259	BU		183 259	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	1 320	BW		1 320	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	41 313	BY		41 313	
		Autres créances (3)	BZ	147 777	CA		147 777	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	50 000	CE		50 000	
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	284 910	CG		284 910		
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	39 302	CI		39 302		
	TOTAL (III)	CJ	747 883	CK		747 883		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1 602 712	1A	313 057	1 289 655		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		252 757	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	(3) Part à plus d'un an	CR			
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :	Stocks :	Créances :				

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS AFFAJ</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 30 000)	DA	30 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	3 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	168 114
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	79 112
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	280 226
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM
Avances conditionnées		DN	
TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	277 404
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	147 620
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	457 687
	Dettes fiscales et sociales	DY	126 715
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	1 009 428
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 289 655
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC	
		ID	
		IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	829 136
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	6 747	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SAS AFFAJ</u>							Néant ☐ *	
			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA	2 496 494	FB		FC	2 496 494
	Production vendue	biens *	FD		FE		FF	
		services *	FG	2 060	FH		FI	2 060
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	2 498 554	FK		FL	2 498 554
	Production stockée*						FM	
	Production immobilisée*						FN	
	Subventions d'exploitation						FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)						FP	2 430
	Autres produits (I) (11)						FQ	3
			Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	2 500 988
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	898 555
	Variation de stock (marchandises)*						FT	106 349
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	694 599
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	16 448
	Salaires et traitements*						FY	483 735
	Charges sociales (10)						FZ	127 635
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	32 386
			- dotations aux provisions*				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	87 918
			Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	2 447 628
		1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	53 360	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	1 978
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
		Total des produits financiers (V)				GP	1 978	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	9 485
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
		Total des charges financières (VI)				GU	9 485	
		2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	(7 506)	
		3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	45 853	

(RENVIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise <u>SAS AFFAJ</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA 11 998	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB 115 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD 126 998	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE 540	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF 70 349	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH 70 889	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI 56 109	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK 22 850	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL 2 629 965	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM 2 550 853	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN 79 112	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP 11 221
		- Crédit-bail immobilier		HQ
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD
	(9)	Dont transferts de charges		A1 2 430
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4 87 859
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9	
		Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
	Pénalités, amendes fiscales et pénales		540	
	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés		70 349	
	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion			11 998
	Produits des cessions d'éléments d'actif			115 000
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
			Charges antérieures	Produits antérieurs

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SAS AFFAJ										Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
						1		2		3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	258 947	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP	24 469	KQ		KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	5 630	KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	518 257	KW		KX		
		Matériel de transport *			KY	48 551	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	202 671	LC		LD	4 930	
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN	799 580	LO		LP	4 930	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
		Autres participations				8U	70 800	8V		8W	1 660
Autres titres immobilisés				IP	232	IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières				IT	78 075	IU		IV	1 439		
TOTAL IV				LQ	149 107	LR		LS	3 099		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				OG	1 207 635	OH		OJ	8 029		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
				par virement de poste à poste	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence			Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
				1		2		3		4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		C0		D0		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV	3 259	LW	255 687	IX		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencs et am. des constructions		IS		MG		MH	24 469	MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	4 030	MK	1 600	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencs, aménagements divers	IU		MM	186 134	MN	332 122	MO		
		Matériel de transport	IV		MP	48 551	MQ		MR		
	Matériel de bureau et mobilier informatique		IW		MS	82 859	MT	124 741	MU		
	Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
TOTAL III		IY		NG	321 576	NH	482 935	NI			
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		OU		M7		OW		
	Autres participations		I0		OX		OY	72 460	OZ		
	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C	232	2D		
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	36 000	2F	43 514	2G		
	TOTAL IV		I3		NJ	36 000	NK	116 206	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		OK	360 835	OL	854 829	OM			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Exercice N clos le : 30/09/2023

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS AFFAJ

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

- 1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... —
- 3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS AFFAJ</u>										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE	6 190	PF		PG	3 259	PH	2 930		
TOTAL I		RK	6 190	RM		RN	3 259	RO	2 930		
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV	24 469	PW		PX		PY	24 469		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	4 444	QA	235	QB	3 079	QC	1 600		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagement divers	QD	358 104	QE	16 633	QF	161 571	QG	213 165		
	Matériel de transport	QH	5 967	QI	4 045	QJ	10 013	QK			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	135 981	QM	11 471	QN	76 562	QO	70 890		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL II		QU	528 967	QV	32 386	QW	251 226	QX	310 126		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	535 157	ØP	32 386	ØQ	254 486	ØR	313 057		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Fonds commercial		RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV			
Autres immob. incorporelles		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
TOTAL I		RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL II		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL III		NL			NM			NO			
Total général (I+II+III)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ			
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS AFFAJ</u>							Néant ☒ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP		TQ		TR	
Provisions pour risques et charges	TOTAL I	3Z	TS		TT		TU	
	Provisions pour litiges	4A	4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W		5X		5Y	
Provisions pour dépréciation	TOTAL II	5Z	TV		TW		TX	
	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B		6C		6D
		- corporelles	6E	6F		6G		6H
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3		Ø4		Ø5
		- titres de participation	9U	9V		9W		9X
		- autres immobilisations financières (1)*	Ø6	Ø7		Ø8		Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	TY		TZ		UA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	UB		UC		UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE		UF				
	- financières	UG		UH				
	- exceptionnelles	UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I							10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS AFFAJ										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN				
		Prêts (1) (2)	UP		UR		US				
		Autres immobilisations financières	UT	43 514	UV		UW	43 514			
DE L'ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux	VA								
		Autres créances clients	UX	41 313		41 313					
		Créance représentative de titres prêts ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	ZI								
		Personnel et comptes rattachés	UY								
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	340		340					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	45 633		45 633					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	25 470		25 470					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP	8 796		8 796					
		Groupe et associés (2)	VC	19 393		19 393					
		Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	48 145		48 145					
		Charges constatées d'avance	VS	39 302		39 302					
	TOTAUX			VT	271 908	VU	228 393	VV	43 514		
RENVIS	(1)	Montant des – Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
		Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y								
		Autres emprunts obligataires (1)	7Z								
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	6 747		6 747					
		à plus d'1 an à l'origine	VH	270 657		90 365		180 292			
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A								
		Fournisseurs et comptes rattachés	8B	457 687		457 687					
		Personnel et comptes rattachés	8C	65 227		65 227					
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	39 721		39 721					
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	16 561		16 561						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	5 206		5 206						
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J								
		Groupe et associés (2)	VI	147 620		147 620					
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K								
		Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *	ZL								
		Produits constatés d'avance	8L								
TOTAUX			VY	1 009 428	VZ	829 136		180 292			
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	10 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	90 048	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

A.F.F.A.J.
Société par actions simplifiée
au capital de 30 000 euros
11 rue du Gouvernement
SAINT-QUENTIN
(Aisne)

482 396 454 RCS SAINT-QUENTIN

**DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2023
DES DECISIONS ANNUELLES DE L'ASSOCIEE UNIQUE**

DU 15 MARS 2024

DEUXIEME DECISION

L'Associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2023, s'élevant à 79 112 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	79 112 euros
A titre de dividendes	70 000 euros
Soit 2,33 euros (montant arrondi) par action.	
Le solde	9 112 euros

A affecter au compte "Autres Réserves".

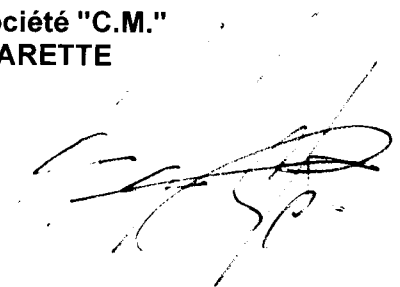
Il est précisé que le dividende mis en distribution, soit 70 000 euros, n'est pas éligible à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du Code général des impôts.

Conformément à la loi, l'Associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

EXERCICE	Montant global des dividendes	Montant n'ouvrant pas droit à abattement	Montant ouvrant droit à abattement
30.09.2022	200 000 €	200 000 €	NEANT
30.09.2021	200 000 €	200 000 €	NEANT
30.09.2020	200 000 €	200 000 €	NEANT

LA PRESIDENTE

**Pour la Société "C.M."
Antoine CARETTE**



« A.F.F.A.J. »
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 30.000 €

SIEGE SOCIAL : 11 RUE DU GOUVERNEMENT
02100 SAINT QUENTIN

N° SIRET : 482 396 454 00043
R.C.S. ST QUENTIN : 482 396 454

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2023

EDDIE CONCHERI - COMMISSAIRE AUX COMPTES
ZI -ROUTE DE REIMS - VILLENEUVE ST GERMAIN
BP N° 60133 - 02204 SOISSONS CEDEX

« A.F.F.A.J. »
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 30.000 €

SIEGE SOCIAL : 11 RUE DU GOUVERNEMENT
02100 SAINT QUENTIN

N° SIRET : 482 396 454 00043
R.C.S. ST QUENTIN : 482 396 454

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2023

A l'associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société « A.F.F.A.J. » relatifs à l'exercice clos le 30 Septembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} Octobre 2023 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtées dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification spécifique

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

J'atteste de la sincérité et de la concordance avec les comptes des informations relatives aux délais de paiement mentionnés à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Villeneuve St Germain
Le 28 Février 2024



Eddie CONCHERI
Commissaire aux comptes

Bilan SAS AFFAJ

	Brut	Amortissements Déprecations	Net au 30/09/23	Net au 30/09/22
ACTIF				
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions brevets licences procédés...	2 931	2 931		
Fonds commercial	252 757		252 757	252 757
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes/immo.Incorp.				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	24 470	24 470		
Installations techniques, mat. et outillage	1 601	1 601		1 187
Autres immobilisations corporelles	456 865	284 056	172 808	269 427
Immobilisations corporelles en cours				
Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations	72 460		72 460	70 800
Créances rattachées à des participations				
TIAP				
Autres titres immobilisés	232		232	232
Prêts				
Autres immobilisations financières	43 515		43 515	78 075
ACTIF IMMOBILISE	854 829	313 057	541 772	672 478
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	183 259		183 259	289 609
Avances et acptes versés	1 320		1 320	6 204
Créances				
Créances clients et comptes rattachés	41 314		41 314	58 804
Autres créances	147 778		147 778	54 298
Capital souscrit-appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement	50 000		50 000	
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	284 911		284 911	293 740
Charges constatées d'avance	39 302		39 302	60 762
ACTIF CIRCULANT	747 884		747 884	763 417
Charges à répartir/plusieurs exercices				
Prime de remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion - Actif				
TOTAL ACTIF	1 602 713	313 057	1 289 656	1 435 895

Bilan SAS AFFAJ

	Net au 30/09/23	Net au 30/09/22
PASSIF		
Capital		
Capital	30 000	30 000
dont versé	30 000	30 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation ou d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	3 000	3 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	168 114	163 228
Report à nouveau		
Résultat		
Résultat de l'exercice	79 113	204 886
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	280 227	401 114
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS		
AUTRES FONDS PROPRES		
Emprunts et dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	277 405	350 735
Emprunts et dettes financières diverses	147 621	61 796
Fournisseurs et autres dettes		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	457 687	454 348
Dettes fiscales et sociales	126 716	167 902
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
DETTES	1 009 429	1 034 781
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	1 289 656	1 435 895

EDDIE CONCHERI
COMMISSAIRE AUX COMPTES
INSCRIT
CRCC DES HAUTS-DE-FRANCE

Compte de résultat SAS AFFAJ

	du 01/10/22 au 30/09/23 12 mois	du 01/10/21 au 30/09/22 12 mois
PRODUITS		
Ventes de marchandises France	2 496 494	3 279 122
Ventes de marchandises Export		
Production vendue de biens France		
Production vendue de biens Export		
Production vendue de services France	2 061	18 725
Production vendue de services Export		
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	2 498 555	3 297 846
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprise/provisions (et amortis) transferts de charges	2 430	6 140
Autres produits	4	307
Total des produits d'exploitation	2 500 989	3 304 293
 Achats de marchandises	 898 556	 1 288 063
Variation de stock de marchandises	106 349	-9 407
Achats matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stock de mat. premières & autres approv.		
Autres achats & charges externes	694 599	891 070
Impôts, taxes et versements assimilés	16 448	27 223
Salaires et Traitements	483 735	549 146
Charges sociales	127 636	146 789
Dotations aux amortissements sur immobilisations	32 386	58 403
Dotations aux dépréciations sur immobilisations		
Dotations aux dépréciations sur actif circulant		
Dotations d'exploitation aux provisions		
Autres charges	87 919	119 372
Total des charges d'exploitation	2 447 629	3 070 658
RESULTAT D'EXPLOITATION	53 360	233 635
 Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
Quotes-parts de résultat/opérations faites en commun		
Produits financiers de participations	1 978	5 302
Prod. fin. des autres val.mob. & créances actif immob.		959
Autres intérêts & produits assimilés		9
Reprises / provis° et dépréciat° & transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de V.M.P.		
Total des produits financiers	1 978	6 270
Dotations aux amortissements dépréciations & provisions		
Intérêts & charges assimilées	9 485	3 701
Différences négatives de change		
Charges nets sur cessions de V.M.P.		
Total des charges financières	9 485	3 701
RESULTAT FINANCIER	-7 507	2 569
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	45 853	236 203

Compte de résultat SAS AFFAJ

	du 01/10/22 au 30/09/23 12 mois	du 01/10/21 au 30/09/22 12 mois
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	11 998	31 133
Produits exceptionnels sur opération en capital	115 000	29 000
Reprises/provis°, dépréciat° & transferts de charges		
Total produits exceptionnels	126 998	60 133
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	540	280
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	70 349	18 457
Dotations aux amortissements, dépréciations & provisions		
Total charges exceptionnelles	70 889	18 737
RESULTAT EXCEPTIONNEL	56 109	41 396
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	22 850	72 713
TOTAL DES PRODUITS	2 629 966	3 370 696
TOTAL DES CHARGES	2 550 853	3 165 810
BENEFICE OU PERTE	79 113	204 886

EDDIE CONCHERI
COMMISSAIRE AUX COMPTES
INSCRIT
CRCC DES HAUTS-DE-FRANCE

Annexe SAS AFFAJ

	Applicable	N/A	N/S
REGLES ET METHODES COMPTABLES			
- Faits caractéristiques	x		
- Règles et méthodes comptables	x		
INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN			
- Actif immobilisé	x		
- Détail des immobilisations	x		
- Frais d'établissement		x	
- Frais de recherche et de développement		x	
- Fonds commercial			x
- Charges financières incluses dans le coût de production		x	
- Immobilisations en cours de production		x	
- Approche par composant		x	
- Tableau de réévaluation des immobilisations		x	
- Estimation du portefeuille de TIAP		x	
- Liste des filiales et participations		x	
- Détail des amortissements	x		
- Stocks et en-cours	x		
- Intérêts sur éléments de l'actif circulant		x	
- Détail des créances et échéances	x		
- Créances et dettes relatives à des entreprises liées		x	
- Eléments fongibles de l'actif circulant		x	
- Informations sur la créance résultant du report en arrière des déficits		x	
- Valeurs mobilières de placement		x	
- Dépréciation des actifs		x	
- Dépréciation des stocks		x	
- Dépréciation des créances		x	
- Dépréciation des valeurs mobilières de placement		x	
- Charges à payer	x (Détail)		
- Produits à recevoir	x (Détail)		
- Composition du capital	x		
- Parts bénéficiaires		x	
- Obligations convertibles échangeables		x	
- Actions propres		x	
- Tableau d'affectation du résultat de l'exercice précédent		x	
- Tableau de variation des capitaux propres		x	
- Provisions réglementées		x	
- Provisions		x	
- Echéances des dettes	x		
- Dettes garanties par des sûretés réelles		x	
- Passifs sans évaluation fiable		x	
- Primes de remboursement d'emprunts		x	
- Ecart de conversion sur créances et dettes		x	
- Clause de réserve de propriété		x	
- Dettes et créances représentées par des effets de commerce		x	
- Règlement des difficultés des entreprises		x	
- Charges constatées d'avance	x (Détail)		
- Produits constatés d'avance		x	

Annexe SAS AFFAJ

	Applicable	N/A	N/S
- Mouvements de l'exercice affectant les charges à répartir et les primes de rembourst		x	
INFORMATIONS RELATIVES AU RESULTAT			
- Ventilation du chiffre d'affaires net		x	
- Frais accessoires d'achat		x	
- Rémunération des Commissaires Aux Comptes			x
- Eléments imputables à un autre exercice		x	
- Opérations faites en commun		x	
- Transferts de charges d'exploitation et financières		x	
- Charges et produits financiers concernant les entreprises liées		x	
- Eléments exceptionnels imputables à un autre exercice		x	
- Détail du résultat exceptionnel		x	
- Transferts de charges exceptionnelles		x	
- Résultat et impôt sur les bénéfices		x	
- Incidence des évaluations fiscales dérogatoires		x	
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		x	
- Accroissements et allègements de la dette future d'impôt sur les bénéfices		x	
- Impôts sur les Bénéfices - Intégration Fiscale		x	
- Incidence des modifications votées entre les dates de clôture et d'arrêté		x	
AUTRES INFORMATIONS			
- Identité de la société mère consolidant les comptes de la société		x	
- Evénements postérieurs à la clôture		x	
- Informations sur transactions effectuées sur les marchés de produits dérivés		x	
- Effectifs		x	
- Droit Individuel à la Formation		x	
- Avances et crédits alloués aux dirigeants		x	
- Rémunération allouées aux membres des organes de direction		x	
- Transactions avec des parties liées		x	
- Engagements financiers donnés		x	
- Engagements financiers reçus		x	
- Crédit-bail		x	
- Crédit-bail (Etat simplifié)		x	
- Engagement de retraite		x	
- Aspects environnementaux		x	
- Tableau des cinq derniers exercices		x	

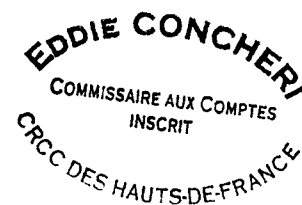
EDDIE CONCHERI
COMMISSAIRE AUX COMPTES
INSCRIT
CRCC DES HAUTS-DE-FRANCE

Faits caractéristiques SAS AFFAJ

FAITS CARACTERISTIQUES

Autres éléments significatifs

Arrêt de la location gérance le 10 octobre 2022 relative au magasin de centre ville. Donc la société n'exploite plus que deux magasins.



Règles et méthodes comptables SAS AFFAJ

Désignation de la société : SAS AFFAJ

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30 septembre 2023, dont le total est de 1 289 656 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 79 113 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01 octobre 2022 au 30 septembre 2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Règles générales

Les comptes annuels sont établis en conformité avec les règles et méthodes comptables prévues par les textes légaux et réglementaires applicables en France.

Ils respectent en particulier les dispositions des règlements de l'Autorité des Normes Comptables modifiant le règlement n°2014-03 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques .

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les frais accessoires, droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, ne sont pas incorporés à ce coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire sur la durée d'utilisation.

Les durées d'utilisation sont les suivantes :

- * Concessions et Brevets : 2 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans



Règles et méthodes comptables SAS AFFAJ

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en-cours

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables à l'acquisition des produits finis, des matières premières et des services. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti.

Créances

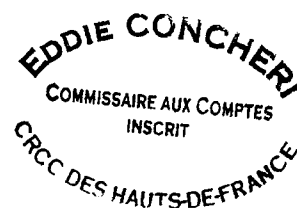
Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Une provision est constituée lorsqu'il existe une obligation de la société à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Une provision est un passif dont le montant ou l'échéance n'est pas fixée de façon précise.

Dettes

Les dettes sont enregistrées pour leur valeur nominale de remboursement. Elles ne font pas l'objet d'une actualisation.



Informations relatives au bilan SAS AFFAJ

INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

Actif immobilisé

	Valeur en début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	258 947		3 260	255 688
Immobilisations incorporelles	258 947		3 260	255 688
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	24 470			24 470
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 631		4 030	1 601
- Installations générales, agencements aménagements divers	518 258		186 135	332 123
- Matériel de transport	48 551		48 551	
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	202 671	4 931	82 860	124 742
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	799 581	4 931	321 576	482 935
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	70 800	1 660		72 460
- Autres titres immobilisés	232			232
- Prêts et autres immobilisations financières	78 075	1 439	36 000	43 515
Immobilisations financières	149 107	3 099	36 000	116 207
ACTIF IMMOBILISE	1 207 635	8 030	360 836	854 829

EDDIE CONCHERI
COMMISSAIRE AUX COMPTES
INSCRIT
CRCC DES HAUTS-DE-FRANCE

Informations relatives au bilan SAS AFFAJ

Détail des immobilisations

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		4 931	3 099	8 030
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		4 931	3 099	8 030
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	3 260	321 576	36 000	360 836
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	3 260	321 576	36 000	360 836

EDDIE CONCHERI
COMMISSAIRE AUX COMPTES
INSCRIT
CRCC DES HAUTS-DE-FRANCE

Informations relatives au bilan SAS AFFAJ

Détail des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice des amortissements (ou venant en diminution de l'actif)

	Valeur en début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions sorties reprises	Valeur en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de dévelop. (I)				
Autres immobilisations incorporelles (II)	6 190		3 260	2 931
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gén. agenc. aménagements constructions	24 470			24 470
Inst. techniques, matériel et outillage industriels	4 444	236	3 079	1 601
Inst. gén. agencements et aménag. divers	358 105	16 633	161 572	213 166
Matériel de transport	5 968	4 046	10 014	
Matériel de bureau et informatique, mobilier	135 981	11 472	76 562	70 891
Emballages récupérables et divers				
Total (III)	528 967	32 386	251 227	310 127
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	535 157	32 386	254 486	313 057

EDDIE CONCHERI
COMMISSAIRE AUX COMPTES
INSCRIT
CRCC DES HAUTS-DE-FRANCE

Informations relatives au bilan SAS AFFAJ

Actif circulant

Détail des créances et échéances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Capital souscrit:			
Capital souscrit non appelé			
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	43 515		43 515
Créances de l'actif circulant :			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	41 314	41 314	
Créances de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres org. sociaux	340	340	
Etat et autres collectivités publiques			
Impôts sur les bénéfices	45 633	45 633	
Taxe sur la valeur ajoutée	25 471	25 471	
Autres impôts, taxe et assimilé			
Divers	8 796	8 796	
Groupe et associés	19 393	19 393	
Débiteurs divers	48 145	48 145	
Charges constatées d'avance	39 302	39 302	
Total	271 909	228 394	43 515

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

Prêts et Avances consentis aux associés pers. phys.

EDDIE CONCHERI
COMMISSAIRE AUX COMPTES
INSCRIT
CRCC DES HAUTS-DE-FRANCE

Informations relatives au bilan SAS AFFAJ

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	82 605
Int.courus s/emp.aup.etabl.t.crédit	229
Dettes provis. pr congés à payer	43 581
Primes à payer	20 847
Charges sociales s/congés à payer	11 584
Charges sociales - charges à payer	2 181
Etat - autres charges à payer	4 307
Total	165 335

Produits à recevoir

	Montant
Etat - produits à recevoir	8 796
Associés - intérêts courus	19 393
Total	28 189

Capitaux propres**Composition du capital**

Capital d'un montant de 30 000,000 Euro décomposé en 30 000 titres d'une valeur nominale de 1,000 Euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital au début de l'exercice	30 000	1,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital à la fin de l'exercice	30 000	1,00

La société a procédé à la distribution d'un dividende de 200 000 euros au cours de l'exercice.



Informations relatives au bilan SAS AFFAJ

Dettes

Echéances des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	277 405	97 113	180 292	
Emprunts et dettes financières diverses				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	457 687	457 687		
Dettes fiscales et sociales	126 716	126 716		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	147 621	147 621		
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
Total	1 009 429	829 137	180 292	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	10 000			
Emprunts remboursés sur l'exercice	90 049			
Montant des emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

Comptes de Régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	39 302		
Total	39 302		

EDDIE CONCHERI
COMMISSAIRE AUX COMPTES
INSCRIT
CRC